

RAPPORTEUR : Madame Isabelle ENON

OBJET : Vente de produits dans les boutiques du moulin de Chitré à Vouneuil-sur-Vienne ainsi que sur les sites de l'Abbaye de l'Etoile à Archigny, du Vieux Poitiers à Naintré et de la ferme acadienne n°10 à Archigny - Fixation des tarifs

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique de développement touristique, la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais s'est attachée, depuis l'origine, à valoriser son patrimoine et ses sites touristiques, par le développement d'une boutique à l'accueil des sites.

En 2014, pour assurer la saison touristique, dont elle a la charge, la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais souhaite étendre la gamme des produits en vente sur le site du moulin de Chitré à Vouneuil-sur-Vienne, de l'Abbaye de l'Etoile à Archigny et du Vieux Poitiers à Naintré.

* * * * *

VU l'article 3, alinéa I.1.2 des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais, relatif à la compétence de développement économique,

VU la délibération n° 1 du conseil communautaire du 5 février 2001 définissant l'intérêt communautaire en matière de développement du tourisme, notamment concernant le centre de la Pierre de Meulière - Moulin de Chitré, de l'Abbaye de l'Etoile et du Vieux Poitiers à Naintré.

VU la délibération n° 2 du conseil communautaire du 12 novembre 2001 déclarant d'intérêt communautaire les fermes acadiennes à Archigny,

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014 déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

CONSIDERANT que le développement des boutiques des sites patrimoniaux fait partie de la politique de développement touristique et de valorisation du territoire de la CAPC,

Le conseil communautaire ayant délibéré, décide :

- de fixer les tarifs suivants pour les nouveaux documents et produits vendus dans les boutiques des sites touristiques et patrimoniaux à compter du 3 juin 2014 :

OBJETS BOUTIQUE		
Désignation	Prix d'achat ttc / unitaire	Prix de vente ttc
Crayon pompom	1,2	1,5
Crayon papier fantaisie animaux	0,49	1
Domino animaux	3,01	3,9
Gomme animaux	1,69	2,2
Jeu de 7 familles	0,53	1,5
Pantin	3,5	4,6
Magnet pompom	1,46	1,9
Porte clé montagne	1,03	1,5
Porte clé marqueterie	1,09	1,5
Porte clé pompom	1,7	2,3
Porte clé bloc note	1,26	1,7
Porte clé abeille	1,09	1,5
Porte photo boule	1,56	2,2
Puzzle	5,78	6,5
Sifflet oiseau	2,18	2,9
Tirelire	4,43	5,8
Yoyo cocci	2,7	3,5
Horloge	4,04	5
pots à lait et broyés	4,72	6,2
broyés	2,74	3,6
petits sablés	2,9	3,9
petits sablés bio	3,3	4,3
petits broyés bio	3,3	4,3
secret d'hildegarde 80gr	4,45	6,3
tailleur de pierre 80gr	4,45	6,4
jardin des simples 80gr	4,45	6,4
jardin prieuré 80gr	4,03	5,9
savon le médiéval	3,74	5,5
savon étuves	3,22	4,8
savon à la rose	3,22	5,4
savon croisade	4,1	5,9
contes du moyen age	5,4	6
les recettes du moyen age	5,4	6
les recettes au miel	5,4	6
un chevalier au moyen age	3,1	4
jeux gisserot	2,2	3,5
beauté par les plantes	3,1	3,5
plantes du jardin médiéval	3,25	4
vieux remedes naturels	3,25	4
memo cistercien	3,25	4
meurtres en acadie	8,73	9,5
jus de pomme	2,15	2,5
jus pomme cassis	3,05	3,5
jus pomme coing	2,37	2,5
jus pomme franboise	3,3	3,5
jus pomme groseille	3	3,5
petillant pomme	2,88	3,5
jus de pomme 33cl	0,96	1,2

- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à la mise en vente de ces ouvrages et documents.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le président de la communauté d'agglomération
Transmis à la sous préfecture, le 06/06/14 n° 5556
Publié au siège de la CAPC, le 05/06/14

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER